



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat – secrétariat Général

Arrêté portant désignation des membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de la Saône et Loire,

La rectrice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
Vu l'arrêté du 22 février 2012 fixant la composition du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire ;
Vu l'arrêté du 3 mai 2012 portant désignation des membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : sont nommés au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire, créé auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire :

M. François-Marie PERRIN, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire, président,
Mme Colette JEHANNO, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône et Loire,

Article 2 : sont désignés représentants des personnels au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire, créé auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire :

Titulaires :

M. Jean-François Poujeade (FSU)
Professeur
Collège Bréart, Mâcon

M. Christian BECQUET (FSU)
Professeur
Collège La Croix Menée, Le Creusot

M. Christophe LECORNEY (FSU)
Directeur des écoles
La Roche Vineuse

Suppléants :

Mme Christine CANON (FSU)
Adjointe administrative
Collège Hubert Reeves, Epinac

M. Romain MORLAT (FSU)
Professeur
Collège Pasteur, Mâcon

M. Dominique PROTAT (FSU)
Professeur des écoles
Ecole, Ige

Titulaires :

Mme Marianne GILLER (UNSA)
Professeure des écoles
Ecole maternelle, Pierre de Bresse

Mme Laurence BOUTEILLER (UNSA)
Professeure des écoles
Ecole Raymont Dorey, Tournus

Suppléants :

Mme Annie CHEVROT (UNSA)
ADJAENES
DSDEN de Saône et Loire

Mme Pascale JANAUDY (UNSA)
CASU
Lycée René Cassin, Mâcon

Titulaires :

M. Florent PAPILLON (FNEC FP FO)
Professeur des écoles
Ecole élémentaire Les Pastels, Palinges

Suppléants :

M. Philippe VADOT
Directeur
Ecole élémentaire Le Paquier, Saint Hélène

Titulaires :

Mme Catherine BERTHIER (SGEN CFDT)
Professeure
Lycée Dolto, Montceau les Mines

Suppléants :

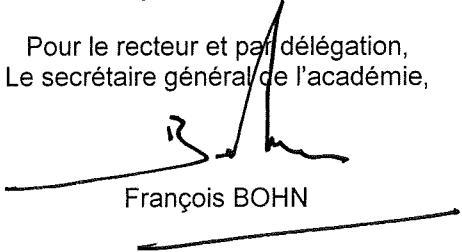
Mme Catherine PIED (SGEN CFDT)
Adjointe technique
Lycée Léon Blum, Le Creusot

Article 3 : Ce nouvel arrêté rectoral annule et remplace l'arrêté du 27 novembre 2013.

Article 4 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 3 Février 2014

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,



François BOHN